

## CONSEIL MUNICIPAL

Le CM s'est réuni le 4 février dernier et a examiné les points suivants :

- **Demandes de subventions**

Après débat, le CM, à l'unanimité des membres présents, décide de présenter deux dossiers de demande de subvention :

- au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la rénovation énergétique des appartements du bâtiment de la mairie,
- au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la voirie de Fouillat.

Quant au Fonds Vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires, le dossier sera élaboré après une réflexion plus approfondie, notamment avec l'appui d'une étude thermique.

- **Préparation du budget 2023**

Dans le cadre de la préparation du budget 2023, le CM a débattu de différents projets à étudier avant de décider de les inscrire en investissement lors d'un prochain CM, notamment les 2 projets susvisés sur la rénovation énergétique des appartements du bâtiment de la mairie et la voirie de Fouillat, ainsi que l'acquisition éventuelle de matériels :

- remplacement du tracteur avec étrave et chaînes ? et/ou acquisition d'une petite déneigeuse, d'un épandeur à gravillons ?
- acquisition de 5 vélos à assistance électrique pour les mettre en location ? une commission va être constituée pour réfléchir sur la faisabilité de ce projet de mobilité douce.

- **Questions diverses**

- ***Convention de mise à disposition d'un terrain à l'association HP&T***

Dans le cadre du projet Artensia, il convient de signer une convention précisant la localisation du terrain mis à disposition pour un euro symbolique par la commune à l'association Histoire, Patrimoine & Territoire d'avenir, pour installer une serre maraîchère, projet dont la finalité sera de devenir une ferme communale maraîchère. Le défrichage de cette parcelle, située à l'entrée sud du bourg en surplomb de la station d'épuration, sera effectué par 2 conseillers municipaux avant de faire réaliser le terrassement (2 à 3 plateformes semblent réalisables sur ce terrain très bien exposé au soleil et à l'abri du vent).

L'association HP&T devrait bénéficier de l'aide d'une personne en service civique pendant 6 mois et d'un étudiant de l'école supérieure de commerce de Clermont-Ferrand pour l'accompagnement numérique.

- ***Instruction des autorisations d'urbanisme***

Le CM est informé que suite à la nouvelle organisation mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la secrétaire de mairie a instruit 12 dossiers : 10 certificats d'urbanisme (CU) dont 1 CUb (opérationnel) et 1 déclaration préalable de travaux (DP).

A noter qu'un permis de construire (PC) devrait être déposé d'ici la fin du mois de février 2023.

***Rappel : pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, le secrétariat de mairie est fermé au public le vendredi après-midi de 14h à 17h.***